

Social Mobilisation devant le CNRS

L'Inist craint un « démantèlement »

Nancy. Quelque 150 personnels de l'Inist (l'Institut national de l'information scientifique et technique) se sont retrouvés hier matin devant la délégation régionale du CNRS pour dire « non au démantèlement » de l'Institut. Unité propre de service du CNRS, l'Inist, première bibliothèque scientifique de France, installée à Nancy dans les années 90, emploie 300 personnes.

Le rassemblement était initié par trois organisations syndicales de la recherche publique de Nancy : SNCS-FSU, SNTRS-CGT et SNPREEES-FO. Face aux « rumeurs de dégraissage », à « l'éclatement de l'Inist en cinq unités mixtes de service, éclatement qui pourrait faciliter des liquidations ultérieures », les syndicats ne « se font pas d'illusion. C'est l'application de la révision générale des politiques publiques sans en dire le nom »,

avance Jean Dubessy, secrétaire du SNCS-FSU de Nancy. Une pétition a été lancée au sein de l'Inist-CNRS pour dire « non à son démantèlement en plusieurs unités », pour demander « le retrait du projet de la direction », « le maintien de l'Inist en unité propre de service CNRS » mais aussi l'intégration des personnels Inist-Diffusion qui le souhaitent sur postes statutaires du CNRS et aucun licenciement parmi ces personnels « qui contribuent à assurer une mission de service public », rappellent les organisations.

Inist-Diffusion est une filiale privée créée par le CNRS pour vendre des documents. « Avec l'explosion de l'informatique, l'activité fourniture de documents papier était en baisse », explique Caroline Zimmer, pour le SNPREEES-FO, « depuis l'automne, le CNRS réfléchit à l'avenir de l'Inist-Diffu-

sion qui compte 34 personnels sous statut privé. »

Hier, les trois organisations syndicales ont profité de la présence à Nancy de Xavier Inglebert, directeur général délégué aux ressources du CNRS, pour obtenir une entrevue afin de lui faire part de leurs revendications et de la pétition « signée par 260 personnes », assurent-elles. « C'est après la satisfaction de ces revendications que pourront et devront être discutées et fixées les missions de l'Inist-CNRS au service de la communauté scientifique », jugent-elles. Pas convaincues par l'entretien d'hier, les organisations syndicales ont prévu de se rendre à Paris le 25 mars afin de rencontrer la direction nationale du CNRS.

Pour Xavier Inglebert, il n'est « nullement question de démantèlement » de l'Inist-CNRS : « Le CNRS est impli-



■ Hier matin devant la délégation régionale du CNRS à Vandœuvre-lès-Nancy
Photo ER

qué dans une stratégie au sein de laquelle on doit contribuer à l'élaboration de la recherche de demain ». Il s'agit de redéfinir les missions de l'Inist en plusieurs types d'unités afin qu'elles s'articulent bien avec celles d'autres acteurs de l'In-

formation scientifique et technique, explique-t-il. Concernant l'Inist-Diffusion, il a proposé aux 34 personnels le transfert de l'activité au CNRS et simultanément à chacun d'eux un contrat de droit public.

M.-H.V.